

Image not found or type unknown



Frehda ABSENCE D'un heritier

Par **dahmani djilali**, le **18/09/2017** à **23:33**

bonsoir maitre, je voudrai avoir des renseignements sur la fredha
j'ai mon epouse dont le frere est decede il a laisse un appartement ils sont 6 heritiers (2
hommes et 4 femmes) donc ils ont fait la fredha sans la presence de mon epouse qui n'a pas
signe ni presente une piece d'identite question est ce que ce document est valable sachant de
l'un des heritiers n'a rien signe?

Par **Visiteur**, le **19/09/2017** à **08:19**

Bonjour,
ceci est un forum de droit Français...!! Je ne crois pas que la fredha en fasse partie ? Pas
encore en tout cas...